

PROGRAMME DE FORMATION

Diplôme d'État d'Infirmier

CONTEXTE

L'infirmier est un professionnel de santé essentiel dans le système de soins. Face aux évolutions démographiques, aux avancées médicales et aux exigences croissantes en matière de qualité et de sécurité des soins, ce métier requiert des compétences techniques, relationnelles et organisationnelles de haut niveau.

Comment évaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins ? Comment concevoir et mettre en œuvre des projets de soins personnalisés ? Comment contribuer efficacement à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des patients dans leur parcours de soins ?

Cette formation de 3 ans, sanctionnée par un Diplôme d'État conférant le grade de Licence, prépare les futurs infirmiers à exercer avec compétence et humanité auprès des patients et de leurs familles, dans une approche pluriprofessionnelle.

IDENTIFICATION DE LA FORMATION

| | |
|--------------------------|--|
| Intitulé de la formation | Diplôme d'État d'Infirmier ou d'Infirmière |
| Domaine | Santé - Soins infirmiers |
| Référence | PPP-DE-IDE-2026 |
| Version | 6.0 - Janvier 2025 |
| N°Agrément | N°2021-580 – 17/12/2021 |

CERTIFICATION

| | |
|---------------------------|---|
| Code RNCP | RNCP39923 |
| Certificateur | Ministère de la Santé et de la Prévention |
| Niveau de qualification | Niveau 6 (Licence) |
| Grade universitaire | Licence (180 ECTS) |
| Échéance d'enregistrement | 31 décembre 2029 |

FICHE MÉTIER

L'infirmier évalue l'état de santé d'une personne et analyse les situations de soins ; il conçoit et définit des projets de soins personnalisés ; il planifie des soins, les prodigue et les évalue ; il met en œuvre des traitements.

Il dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

Les soins infirmiers intègrent qualité technique et qualité des relations avec le patient. L'infirmier intervient de manière autonome et en collaboration, dans le cadre d'équipes pluriprofessionnelles.

Les lieux d'exercice sont très variés : établissements de santé publics ou privés, domicile, santé publique, médecine scolaire, médecine du travail, secteur humanitaire, etc.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Public visé

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant exercer le métier d'infirmier :

- Lycéens, étudiants titulaires ou en cours d'obtention du baccalauréat
- Salariés en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi
- Agents hospitaliers
- Personnes âgées de 17 ans minimum

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. L'accompagnement se fera avec notre référent handicap.

Prérequis

Deux voies d'accès sont possibles :

Pour les bacheliers ou équivalents :

- Être titulaire du baccalauréat (toutes séries) ou de son équivalence
- Inscription via la plateforme Parcoursup

Pour les candidats en formation professionnelle continue :

- Justifier d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale
- Réussir les épreuves de sélection (écrit + oral)

POSITIONNEMENT ET MODALITÉS DE SÉLECTION

Pour les bacheliers

L'inscription en IFSI est précédée de la procédure de préinscription via la plateforme Parcoursup.

Pour les candidats en formation professionnelle continue

Les candidats doivent saisir les épreuves de sélection suivantes :

- Épreuve orale (20 minutes, notée sur 20 points) : présentation de l'expérience professionnelle avec dossier comprenant CV, lettre de motivation, attestations employeur, diplômes
- Épreuve écrite (1 heure, notée sur 20 points) : sous-épreuve de rédaction dans le domaine sanitaire et social (10 points) + sous-épreuve de calculs simples (10 points)

Note inférieure à 8/20 à l'une des épreuves : éliminatoire. Pour être admis : minimum 20/40 aux deux épreuves.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- Organiser et coordonner des interventions soignantes
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation

DURÉE, MODALITÉS ET TARIFS

Durée de la formation

| | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| Durée totale | 4 200 heures sur 3 ans (6 semestres) |
| Formation théorique | 60 semaines, soit 2 100 heures |
| Formation clinique (stages) | 60 semaines, soit 2 100 heures |
| Organisation | Alternance cours / stages |
| Date de début | Lundi 1er septembre 2025 |
| Date de fin | Vendredi 3 juillet 2028 |

Organisation par année

1ère année : Semestre 1 (15 sem. cours + 5 sem. stage) + Semestre 2 (10 sem. cours + 10 sem. stage)

2ème année : Semestre 3 (10 sem. cours + 10 sem. stage) + Semestre 4 (10 sem. cours + 10 sem. stage)

3ème année : Semestre 5 (10 sem. cours + 10 sem. stage) + Semestre 6 (5 sem. cours + 15 sem. stage)

Horaires

La formation est organisée sur la base de 35 heures par semaine :

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|------------|------------|------------|------------|------------|
| 8h00-18h00 | 8h00-18h00 | 8h00-14h00 | 8h00-18h00 | 8h00-14h00 |

La planification des cours ne peut se faire au-delà de 18h. Pause déjeuner d'1 heure.

Tarifs

| | |
|---------------------------|--|
| Coût annuel | 13 000 € / an |
| Coût total (3 ans) | 39 000 € |
| TVA | Non applicable (article 261-4-4°-a du CGI) |

Modalités communes

| | |
|--------------------------------|---|
| Modalité de réalisation | Formation en présentiel |
| Lieu de formation | Centre hospitalier de l'ouest guyanais, 1465 boulevard de la Liberté, 97393 Saint-Laurent-du-Maroni |
| Rythme | En alternance ou en continu |

Vous êtes demandeur d'emploi inscrit à France Travail ?

Le coût pédagogique de la formation peut être financé jusqu'à 100 % par la Collectivité Territoriale de Guyane, sous réserve d'éligibilité. Les frais d'inscription sont payants.

Vous êtes étudiant ?

Le coût pédagogique de la formation peut être financé jusqu'à 100 % par la Collectivité Territoriale de Guyane, sous réserve d'éligibilité. Les frais d'inscription sont payants.

Vous êtes salarié, en reconversion ?

Votre formation peut être financée par Transition Pro. Il faut vous rapprocher de Transition Pro afin de voir si vous êtes éligible. Les frais d'inscription sont payants.

Vous êtes salarié ?

Rapprochez-vous de votre employeur afin qu'il étudie avec vous votre projet de formation auprès de l'OPCO de votre branche professionnelle. Les frais d'inscription sont payants.

Vous êtes agent de la fonction publique hospitalière ?

Il est impératif de vous rapprocher de votre cadre de proximité pour lui faire connaître votre projet afin qu'il soit étudié par le service. Les frais d'inscription sont payants.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Procédure d'inscription

Voie Parcoursup (bacheliers) :

1. Inscription sur la plateforme Parcoursup
2. Constitution du dossier et formulation des vœux
3. Examen des dossiers par l'IFSI
4. Réponses et confirmation d'inscription
5. Signature du contrat de formation

Voie Formation professionnelle continue :

6. Retrait du dossier de candidature auprès de l'institut
7. Constitution du dossier (CV, lettre de motivation, attestations employeur)
8. Dépôt du dossier dans les délais impartis
9. Épreuves de sélection (écrit + oral)
10. Publication des résultats
11. Confirmation d'inscription
12. Signature du contrat de formation

Délais d'accès

La rentrée s'effectue en septembre de chaque année. L'admission est définitive une fois que l'étudiant s'est acquitté des droits d'inscription.

CONTENU DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Depuis septembre 2009, la formation infirmière s'inscrit dans le processus de Bologne (LMD) et valide le niveau Licence. Les études préparent en 3 ans au Diplôme d'État d'Infirmier et à l'obtention du grade Licence.

Organisation de la formation

La formation est organisée en 6 domaines d'enseignement (59 Unités d'Enseignement) :

- Sciences humaines, sociales et droit
- Sciences biologiques et médicales
- Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
- Sciences et techniques infirmières, interventions
- Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- Méthodes de travail

Répartition des heures de formation théorique

| | |
|-------------------------------------|--------------|
| Cours magistraux | 750 heures |
| Travaux dirigés | 1 050 heures |
| Travail personnel guidé | 300 heures |
| Total enseignement théorique | 2 100 heures |

Stages cliniques

Les 2 100 heures de stages sont réparties sur les 4 types de lieux :

- Soins de courte durée (médecine, chirurgie, obstétrique)
- Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie

Le mémoire de fin d'études (TFE)

Au cours de la troisième année, l'étudiant rédige un mémoire portant sur un sujet relatif à la profession, élaboré sous la conduite d'un guidant (cadre formateur).

MÉTHODES MOBILISÉES

La formation s'appuie sur une pédagogie active et pratique, favorisant l'apprentissage par l'expérience :

- Cours magistraux et apports théoriques
- Travaux dirigés et travaux de groupe
- Travaux pratiques et simulations
- Mises en situation professionnelles
- Stages en milieu professionnel
- Travaux personnels guidés
- Analyse de pratiques professionnelles

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Documentation remise au stagiaire
- Supports de cours
- Travaux pratiques
- Simulations haute fidélité
- Portfolio de suivi

Moyens techniques

- Ordinateurs portables
- Vidéoprojecteur
- Imprimante laser couleur, scanner
- Tableau numérique
- Matériel de simulation

Équipe d'encadrement

L'équipe pédagogique est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés :

- Intervenants universitaires et médecins
- Professionnels infirmiers
- Formateurs infirmiers cadres de santé (plus de 25 ans d'expérience)
- Infirmier hygiéniste
- Infirmière puéricultrice

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Évaluation des acquis

- Positionnement initial : évaluation des connaissances à l'entrée
- Évaluations chaque semestre : contrôles continus, travaux de groupe
- Évaluation en stage : portfolio, compétences évaluées en situation réelle
- Travail de Fin d'Études (TFE) / Mémoire
- Jury du Diplôme d'État

Évaluation de la satisfaction

- Questionnaire de satisfaction après chaque semestre
- Tour de table à l'issue de chaque séquence
- Questionnaire de satisfaction à froid (90 jours après la formation)

Suivi de la formation

- Signature de feuilles d'émargement par le formateur et les stagiaires
- La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire
- Portfolio de suivi des compétences
- Attestation de fin de formation
- Certificat de réalisation transmis au financeur

Sanction de la formation

Le diplôme s'acquierte par l'obtention des 180 crédits européens (ECTS) correspondant à l'acquisition des 10 compétences du référentiel.

Diplôme d'État d'Infirmier délivré par la DREETS, conférant le grade de Licence.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Projet Professionnel Plus s'engage à rendre ses formations accessibles. Pour toute situation de handicap nécessitant une adaptation de nos modalités pédagogiques ou d'accueil, nous vous invitons à nous contacter en amont de la formation.

Notre référent handicap étudiera avec vous les aménagements possibles (supports adaptés, accessibilité des locaux, outils d'assistance, etc.) afin de garantir les meilleures conditions d'apprentissage.

**Contact référent handicap : DONDON GUYLAINE - 0694 28 53 37 -
administratif1@projetproplus.fr**

INDICATEURS DE RÉSULTATS

(Indicateurs mis à jour annuellement - Données de l'année précédente)

Année : 2025

| Indicateur | Résultat |
|---|----------|
| Taux de satisfaction globale | 85% |
| Taux de réussite au Diplôme d'État | 100% |
| Nombre de stagiaires formés | 12 |
| Taux d'abandon | 5% |
| Taux d'insertion professionnelle (6 mois) | 100% |

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

L'infirmier diplômé d'État peut travailler dans de nombreuses structures, en France, en Guyane et dans l'Union européenne :

- Établissements hospitaliers publics et privés
- Cliniques
- Centres de soins
- Exercice libéral
- EHPAD et structures médico-sociales
- Santé scolaire, médecine du travail
- Secteur humanitaire
- Soins à domicile

SUITE DE PARCOURS

Il est possible de poursuivre son parcours professionnel :

- Infirmier anesthésiste (IADE) - après 2 ans d'expérience
- Infirmier de bloc opératoire (IBODE)
- Infirmière puéricultrice
- Infirmier en pratique avancée (IPA) - Master
- Cadre de santé - après 4 ans d'expérience
- Cadre de santé formateur en IFSI
- Master ou Doctorat à l'université
- Infirmier libéral

PASSERELLES

Le grade de Licence permet aux infirmiers de poursuivre des études universitaires. Une passerelle existe vers la deuxième année de médecine.

Dispenses possibles

Les aides-soignants admis en formation infirmière peuvent bénéficier de dispenses d'unités d'enseignement ou de semestres, après décision de la section compétente, au regard de leur formation antérieure validée et de leur parcours professionnel.

CONTACT

| | |
|-------------------------------------|--|
| Organisme | Projet Professionnel Plus |
| Adresse | 16 rue des Balourous, ZAE de Copaya, 97351 Matoury |
| Téléphone | 0594 28 44 35 / 0694 23 46 65 |
| Email | accueil@projetproplus.fr |
| Site internet | www.projetproplus.fr |
| N° de déclaration d'activité | 96 97 302 88 97 |
| SIRET | 435 190 830 000 40 |
| Code APE | 8559A |
| N° Finess | 970305128 |

Lieu de formation

| | |
|----------------------|---|
| Établissement | Centre hospitalier de l'ouest guyanais |
| Adresse | 1465 boulevard de la Liberté, 97393 Saint-Laurent-du-Maroni |

**Cette formation conduit à une certification professionnelle inscrite au RNCP.
RNCP39923 - Diplôme d'État d'Infirmier - Niveau 6 (Licence)**

Document mis à jour le : Janvier 2025